



Discours de Pierre Lemieux, député pour Glengarry-
Prescott-Russell

Réponse au Discours du Trône

3 avril, 2006

Le discours du Trône

[L'Adresse]

* * *

L'Adresse en réponse

La Chambre passe à l'étude du discours prononcé par Son Excellence la Gouverneure générale à l'ouverture de la session.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec un de mes collègues.

Je voudrais d'abord remercier la Gouverneure générale d'avoir bien voulu faire la lecture du discours du Trône. Elle fait une prestation superbe.

Je voudrais également prendre un instant pour vous féliciter, monsieur le Président, de votre réélection à la Chambre. Il ne fait aucun doute que vous continuerez d'être le Président juste et impartial que les parlementaires et les Canadiens connaissent maintenant et respectent.

[Français]

Je veux rendre officiellement hommage aux gens de ma circonscription, Glengarry—Prescott—Russell, en particulier aux cultivateurs, aux Franco-Ontariens, aux aînés, aux jeunes et aux familles, ainsi qu'à tous ceux qui m'ont témoigné leur confiance.

[Traduction]

Je suis très honoré qu'ils aient placé leur confiance en moi et en notre gouvernement. C'est pour moi un grand honneur et un grand privilège d'être leur député et de les représenter à la Chambre.

Enfin, je voudrais exprimer ma gratitude envers le premier ministre, qui m'a demandé de présenter la motion sur l'Adresse en réponse au discours du Trône.

[Français]

Je suis honoré de prendre la parole aujourd'hui à la suite du discours du Trône. Ce dernier réaffirme l'engagement de notre gouvernement à remettre le Canada sur la bonne voie, en faisant passer au premier plan les besoins des Canadiennes et des Canadiens moyens.

[Traduction]

Notre gouvernement s'emploiera à apporter des résultats tangibles à tous les Canadiens, qu'il s'agisse des familles ayant de jeunes enfants, des aînés qui ont travaillé fort pour bâtir notre pays, ou des jeunes qui commencent dans la vie. Bref, le gouvernement travaillera en faveur de tous les Canadiens, et il se concentrera sur ses priorités. Les priorités que nous mettrons en oeuvre au cours des prochains mois sont celles qui importent pour les Canadiens.

[Français]

Par exemple, en déposant le projet de loi fédéral sur l'imputabilité, nous offrirons aux Canadiennes et aux Canadiens le gouvernement auquel ils ont droit, à savoir un gouvernement axé sur l'ouverture et l'imputabilité. Une fois adopté, ce projet de loi changera à jamais la façon dont on fonctionne au gouvernement fédéral.

[Traduction]

Il éliminera l'abus d'influence en interdisant aux entreprises, aux syndicats et à d'autres organisations de faire des dons à des partis politiques et à des candidats aux élections.

[Français]

Il permettra d'empêcher les initiés d'utiliser leurs relations pour faire du lobbying au gouvernement en interdisant aux ministres, au personnel ministériel et au personnel politique supérieur de faire du lobbying pendant cinq ans.

[Traduction]

Notre gouvernement va mettre de l'ordre dans l'attribution des subventions, des contributions et des marchés fédéraux en donnant à la vérificatrice générale le pouvoir de procéder à un examen exhaustif.

Nous allons également alléger le fardeau fiscal de tous les Canadiens, une mesure qui n'a que trop tardé, en réduisant la TPS de 7 p. 100 à 6 p. 100, et finalement à 5 p. 100. Ce gouvernement ne fera jamais l'erreur de considérer comme sien l'argent des contribuables. Les Canadiens travaillent dur pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Ils ont besoin d'un allègement fiscal qui leur permettra de conserver une part plus substantielle de l'argent gagné à la sueur de leur front.

[Français]

Nous allons également rendre les rues canadiennes plus sûres en s'attaquant au crime et en ciblant ceux qui jettent le chaos dans nos collectivités.

Qu'il s'agisse de trafiquants de drogue, de gangsters qui mettent la vie du public en danger avec des armes illégales ou de délinquants sexuels qui s'en prennent à nos enfants.

Nous ferons en sorte que ceux qui commettent des crimes graves soient sévèrement punis.

[Traduction]

Ce gouvernement va également mettre en oeuvre l'engagement qu'il a pris en promettant d'aider toutes les familles canadiennes comprenant de jeunes enfants. Il remplacera donc le système discriminatoire actuellement en place, car il subventionne un type de garde précis sans tenir compte des besoins d'un grand nombre de parents. Je suis moi-même père de cinq enfants, et je sais d'expérience qu'en matière de garde d'enfants la solution universelle n'existe pas. Notre gouvernement en est aussi conscient. En choisissant de verser une allocation pour la garde d'enfants, nous donnerons aux parents canadiens la latitude dont ils ont besoin pour choisir les options les mieux adaptées à leur situation et à leurs besoins particuliers en matière de garde d'enfants.

Grâce à notre plan, nous créerons aussi 125 000 nouvelles places en garderie au cours des cinq prochaines années. Un grand nombre de familles canadiennes pourront en profiter.

Bref, ce plan ne laisse pour compte aucune famille canadienne.

[Français]

Notre gouvernement s'efforcera de veiller à ce que les familles canadiennes reçoivent, en temps opportun, les traitements médicaux dont elles ont besoin.

Le Canadien moyen n'a d'autre choix que de s'en remettre au système de soins de santé public, un système apprécié partout au pays qui doit être protégé et amélioré.

On a longtemps convenu au Canada que chaque personne, quelle que soit sa situation financière, devrait avoir accès aux services médicalement nécessaires. Notre gouvernement abonde dans le même sens.

[Traduction]

Cependant, nous n'accepterons pas que des Canadiens souffrent et, dans certains cas, meurent, faute d'être soignés à temps. C'est pourquoi ce gouvernement collaborera avec les provinces et les territoires pour élaborer une garantie sur les délais d'attente, de façon à ce que les Canadiens reçoivent en temps opportun les soins auxquels ils sont en droit de s'attendre.

[Français]

Une fois en place, cette garantie fera en sorte que les personnes qui sont incapables de recevoir des traitements en temps opportun près de chez elles puissent les obtenir dans une autre région, et l'État en assumera les frais.

[Traduction]

Au cours des prochains mois, nos priorités seront les suivantes: la transparence et l'imputabilité du gouvernement, l'allégement fiscal, l'offensive contre la criminalité, la liberté de choix en matière de services de garde et l'amélioration du système public de santé. Ce sont nos priorités, mais, en fait, ce sont celles des Canadiens eux-mêmes.

Avant de terminer, je tiens à parler d'un sujet qui m'intéresse particulièrement, les Forces canadiennes. J'ai l'honneur d'avoir servi notre grand pays en consacrant 20 années de ma vie à l'armée et à la défense du Canada. Les hommes et les femmes de nos forces armées n'ont pas leur égal dans le monde entier. Grâce à leur dévouement, leur professionnalisme et leur courage, il font la fierté des Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Par conséquent, je suis très heureux de faire partie d'un gouvernement qui s'est engagé à faire ce qui s'impose pour ces femmes et ces hommes courageux.

Notre gouvernement mettra fin à des années de négligence. Nous veillerons à ce que nos forces armées disposent du personnel nécessaire pour défendre la souveraineté du Canada et pour assumer nos responsabilités liées au maintien de la paix à l'étranger. Nous fournirons à nos soldats l'équipement dont ils ont besoin pour remplir leurs missions. Nous rétablirons l'influence du Canada sur la scène internationale. Enfin, nous veillerons à ce que les anciens combattants, dont les sacrifices ont contribué à façonner le Canada d'aujourd'hui, soient traités avec le respect qu'ils méritent en présentant une déclaration des droits des anciens combattants. Notre gouvernement défendra les intérêts de nos militaires, hommes et femmes, parce qu'ils se portent bravement à la défense du Canada et ce, chaque jour.

Permettez-moi de conclure en disant que j'envisage les prochains mois avec beaucoup d'enthousiasme, car notre gouvernement s'est engagé à prendre des mesures positives relativement aux questions qui revêtent le plus d'importance pour les Canadiens.

C'est pour cette raison que je me réjouis de travailler avec lui, mes collègues du gouvernement ainsi qu'avec les députés des autres partis pour bâtir un Canada meilleur.

Je suis donc heureux de proposer que la motion sur l'Adresse qui suit soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale.

[Traduction]

Monsieur le Président, je propose:

À Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Chancelière et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelière et Commandeuse de l'Ordre du Mérite militaire, Gouverneure générale et Commandante en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et très fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, au cours de la dernière législature, le gouvernement libéral a adopté un budget dans lequel il a réduit de 16 p. 100 à 15 p. 100 le taux pour la première tranche d'imposition et il a également accru l'exemption personnelle de 500 \$. La famille canadienne moyenne ayant deux enfants et un revenu de 60 000 \$ pouvait ainsi épargner 400 \$ environ.

Je voudrais poser la question suivante au député. Le gouvernement a maintenant proposé de réduire la TPS d'un point de pourcentage...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Le député de Mississauga-Sud a la parole.

M. Paul Szabo: Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas expliqué aux Canadiens ce que représenterait cette réduction d'un point de pourcentage de la TPS pour cette famille moyenne. Elle devra acheter pour 40 000 \$ de produits imposables pour pouvoir obtenir les mêmes économies d'impôt que le gouvernement sera forcé d'éliminer pour financer cette réduction irréfléchie de la TPS.

Le député reconnaît-il qu'une famille gagnant 60 000 \$ ne pourrait pas dépenser 40 000 \$ et est-il conscient du fait que des entreprises pourraient ne pas faire profiter les consommateurs de ces économies?

M. Pierre Lemieux: Monsieur le Président, je félicite mon collègue d'être le premier à poser une question durant cette 39^e législature.

Comme je l'ai dit dans mon discours, c'est vraiment une période fascinante. Nous sommes au début d'une nouvelle session avec un nouveau gouvernement et nous sommes tous ici pour travailler ensemble afin de répondre aux priorités des Canadiens. En tant que gouvernement, nous voulons travailler avec les députés des autres partis. Nous devons également reconnaître, cependant, que le 23 janvier, les Canadiens ont voté en faveur d'un changement. Ils souhaitaient un nouveau gouvernement, une nouvelle façon de faire de la part du gouvernement et de nouvelles politiques.

Nous savons tous ici que les Canadiens ont voté en faveur du changement et nous ne pouvons donc gagner sur les deux tableaux. Nous ne pouvons d'une part reconnaître que les Canadiens veulent du changement, mais d'autre part prôner le statu quo, comme le député l'a fait dans sa question. Certains partis ne veulent pas de changements. Ils veulent qu'on mette en oeuvre leurs politiques comme s'il n'y avait pas eu d'élections. Nous avons présenté nos priorités aux Canadiens au cours de la dernière campagne électorale et les Canadiens ont voté en faveur de notre gouvernement et de ces priorités.

Pour répondre plus particulièrement à la question du député, sous le gouvernement précédent, le fardeau fiscal relié à la TPS qui a été imposé aux simples travailleurs Canadiens a doublé, passant de 15,9 milliards de dollars à 31,8 milliards de dollars. Les Canadiens veulent récupérer une partie de leur argent durement gagné.

[Français]

Le Président: Nous pouvons peut-être procéder à la prochaine question. L'honorable député de Windsor-Ouest a donc la parole.

[Traduction]

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je félicite le député pour ce premier discours, de même que pour ses 20 ans de service dans les forces armées canadiennes. C'est tout à fait remarquable, et cela mérite d'être signalé.

J'ai deux questions précises à poser à propos de la loi fédérale sur la responsabilité qui a été proposée par le gouvernement.

La première concerne l'accès à l'information. Est-il en faveur de mesures législatives particulières qui donneront cette possibilité à tous les Canadiens?

Ma deuxième question est en rapport avec le changement d'allégeance politique. Appuiera-t-il le projet de loi du NPD visant à mettre fin à cette pratique dont les Canadiens sont aujourd'hui très las?

M. Pierre Lemieux: Monsieur le Président, pour répondre à la question du député concernant l'accès à l'information, un comité permanent étudiera ce dossier et se penchera sur la législation en la matière. Nous souhaitons que les Canadiens puissent avoir plus facilement accès à leur gouvernement, un gouvernement ouvert et responsable devant la population.

Pour ce qui est du changement d'allégeance politique, le Parlement sera saisi de la question. Les députés des différents partis l'examineront ensemble lorsqu'elle se posera. Je n'ai pas d'autre réponse pour l'instant.